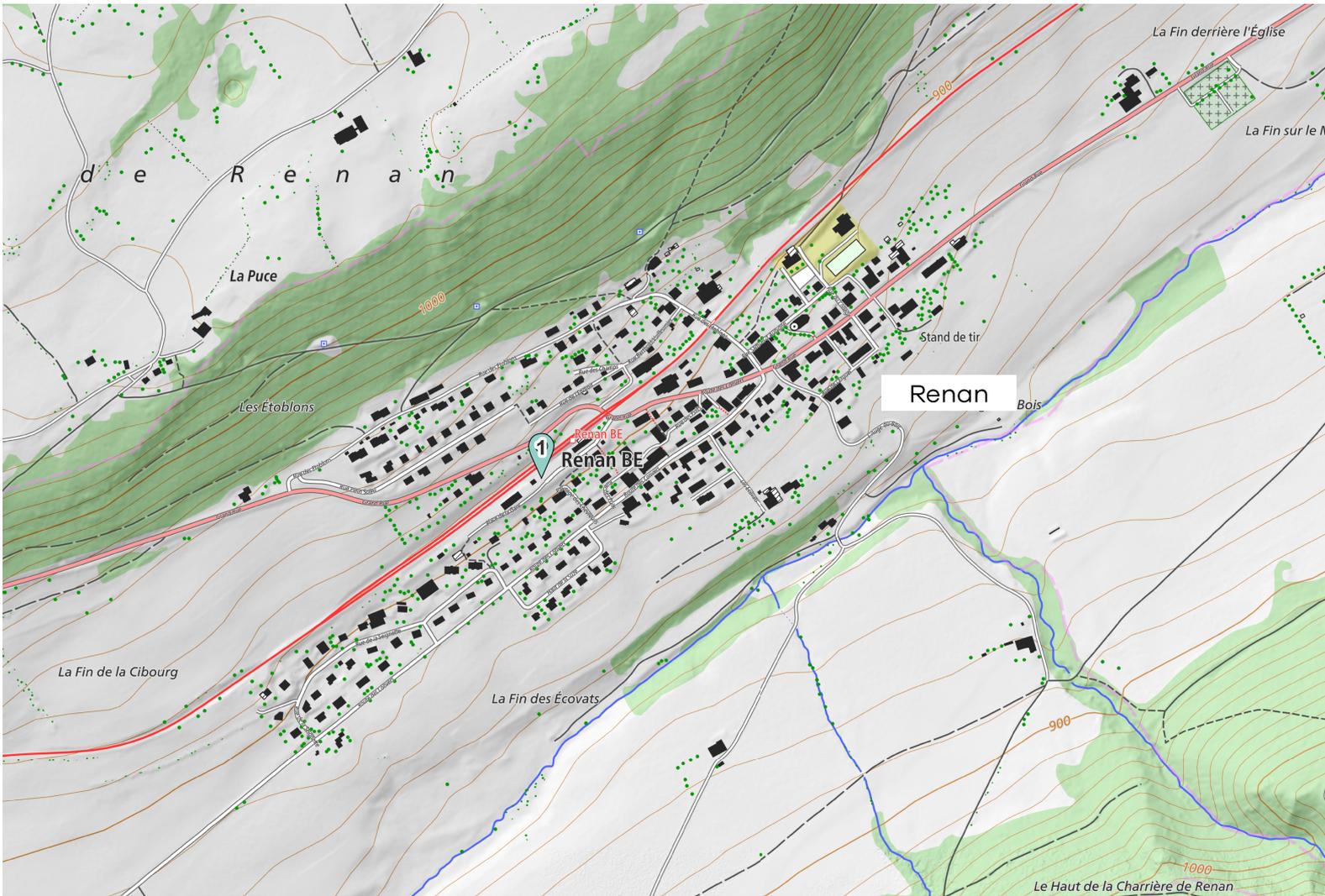




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Renan (BE)**

**vadec**  
Réseau de valorisation  
des déchets - Arc jurassien

# Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## **Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

**Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans les moloks prévus à cet effet :**

Rue du Collège, rue de l'Erguel, Haut de la Suze, rue de la Seignette, place de la Gare, rue des Etoblons et au bas du chemin de la Werksiedlung, (voir plans ci-contre).

**Sacs à ordures officiels** - en vente au bureau communal, à l'épicerie "chez Fabienne" ainsi qu'au shop du Centre de vacances Stengel.

- **17 l** - rlx de 10 sacs **Fr. 10.-** TVA incluse.
- **35 l** - rlx de 10 sacs **Fr. 20.-** TVA incluse.
- **60 l** - rlx de 10 sacs **Fr. 40.-** TVA incluse.
- **110 l** - rlx de 10 sacs **Fr. 60.-** TVA incluse.
- **Conteneurs** - 1 vignette **Fr. 35.-** TVA incluse.

## **Mon ÉCOPOINT (voir plan)**

**1 - Place de la Gare** : verre, carton et papier, PET, textiles et chaussures, huiles minérales et végétales, alu, boîtes de conserve, capsules Nespresso.

## **CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Je m'acquitte d'une **taxe communale annuelle** (facturée en novembre), couvrant les autres frais (collectes, infrastructure, ...)

- **125.-** par personne seule
- **250.-** par couple ou famille
- **90.-** par atelier ou indépendant
- **280.-** par entreprise industrielle.

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

## **TRI À LA SOURCE**

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

## **Contact et infos**

Secrétariat municipal  
Rue du Collège 5  
2616 Renan  
032 962 65 00  
info@renan.ch  
www.renan.ch

## **Compost**

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

## **Robidogs**

Des poubelles à crottes se trouvent en suffisance dans le village, merci de bien vouloir les utiliser pour mettre les déjections de vos chiens.

## **Info déchets**

**Arc Jurassien** 0842 012 012  
Aux heures de bureau (tarif local)

# Calendrier

## Renan (BE)

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4	1			4	2	
V 5	2	1		5	3	
S 6	3	2		6	4	1
D 7	4	3		7	5	2
L 8	5	4		8	6	3
M 9	6	5		9	7	4
M 10	7	6		10	8	5
J 11	8	7		11	9 Ascension	6
V 12	9	8		12	10	7
S 13	10	9		13	11	8
D 14	11	10		14	12	9
L 15	12	11		15	13	10
M 16	13	12		16	14	11
M 17	14	13		17	15	12
J 18	15	14		18	16	13
V 19	16	15		19	17	14
S 20	17	16		20	18	15
D 21	18	17		21	19 Pentecôte	16
L 22	19	18		22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23	20	19		23	21	18
M 24	21	20		24	22	19
J 25	22	21		25	23	20
V 26	23	22		26	24	21
S 27	24	23		27	25	22
D 28	25	24		28	26	23
L 29	26	25		29	27	24
M 30	27	26		30	28	25
M 31	28	27			29	26
J	29	28			30	27
V		29 Vendredi Saint			31	28
S		30				29
D		31 Pâques				30
L						
M						

# Calendrier

## Renan (BE)

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1	Fête nationale Suisse	3		
V 5		2		4 	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5 	3
M 10		7	4 	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12 		9 	6 	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18 	15 	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23 	20 	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30 	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28 		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



# Comment bien trier ?



## Ordures ménagères

Uniquement dans les **sacs gris officiels** ou dans les conteneurs privés munis d'une vignette officielle.

**A déposer dans les moloks prévus à cet effet.**



## Verre

Conteneur de récupération à l'écopoint.



## Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



## Déchets compostables ménagers

Epluchures, fruits/légumes non consommables, coquilles oeufs, marcs thé/café, sapins Noël, fleurs/plantes fanées, feuilles, foin, paille, tailles arbres/haies, gazon, litières végétales = tournée verte.



## Huiles minérales et végétales

Conteneur de récupération à l'écopoint.



## Sagex

A fractionner et à déposer dans le sac à poubelle officiel ou pour les plus gros lors de la tournée des déchets encombrants combustibles.



## Déchets encombrants combustibles

A déposer au bord de la route **le soir avant la tournée** des déchets encombrants.

Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.

Le poids maximum par dépôt est de 50kg.



## Aluminium et boîtes de conserve

Conteneur de récupération à l'écopoint.

**Important : les boîtes doivent être dépourvues d'étiquettes et rincées.**



## Cendres de bois

**Attention danger d'incendie.** Les cendres peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours.

Entreposer min. 3 jours dans un récipient métallique fermé avant de les déposer dans le sac officiel.



## Ferraille (objets métalliques)

A déposer au bord de la route **le soir avant la tournée** des déchets encombrants.

Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.



## Textiles et chaussures

Conteneur de récupération à l'écopoint.



## Bois

A déposer en bordures des voies publiques le soir avant la tournée des déchets encombrants combustibles.



## Appareils électriques et électroniques

Lors de la tournée des déchets encombrants combustibles. A déposer au bord de la route **le soir avant la tournée.**



## Capsules Nespresso (aluminium)

Conteneur de récupération à l'écopoint.

Mettre uniquement les capsules de marque NESPRESSO **en aluminium.**



## Plastiques agricoles

A déposer lors de la tournée des déchets encombrants combustibles.



## Déchets inertes (petites quantités)

2x par année, benne à la gare de 8h00 à 10h00. Porcelaine, poterie, éternit, petites quantités de déchets de chantier (briques, catelles, etc.) **max 1/2 m3.**



## Carton propre

Conteneur de récupération à l'écopoint. **! ne plus les mettre dans les moloks !**



## Aérosols

Important : vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière à déposer avec l'alu à l'Écopoint ou dans le sac poubelle officiel. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



## Papier

A déposer ficelé, lors des deux ramassages effectués par l'école. Mettre uniquement les journaux, magazines, illustrés et le papier de bureau. Ne pas faire de trop gros paquets.



## Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Déchets et reste de cuisine, crus et cuits **sauf poisson, viande et os** à mettre dans les containers pour la tournée verte. Les restes de viande et poisson doivent être jetés dans le sac à ordures officiel.



## Litière de chat

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



## PET

Conteneur de récupération à l'écopoint ou retour dans les points de vente.

**Mettre uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo ci-contre.**



## Dépouilles d'animaux

Au centre collecteur cantonal de Montmollin 032 889 68 40.

Lundi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi à vendredi : de 8h00 à 11h30

Samedi : de 8h00 à 11h00.



## Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans le sac à poubelle officiel, au besoin en le débitant, ou pour les plus gros lors de la tournée des déchets encombrants combustibles.

Par les points de vente.



## Cartouches d'encre pour imprimantes

A restituer aux points de vente ou au bureau municipal.



## Piles et accumulateurs

Les piles sont reprises au bureau communal ou dans les commerces du village.

Les batteries de véhicules sont à restituer au point de vente.



## Peintures

A amener 2x par année entre 8h00 et 10h00 lors de la collecte des déchets inertes sur la place de la gare.

Où à restituer aux points de vente.



## Pneus

A restituer aux points de vente.



## Tubes lumineux (néon) / LED

A restituer aux points de vente.



## Médicaments

A restituer aux points de vente.



# Les types de déchets

# Emplacements des moloks

Emplacements au village



Emplacement hors village



## Mes tournées de collectes

### Déchets encombrants combustibles et métalliques

- Il est toléré environ 1½ m<sup>3</sup>. Les différentes matières (combustibles et métalliques) **doivent être séparées**, sans quoi les déchets ne seront pas ramassés. A sortir le soir avant la tournée.
- Les déchets provenant d'un débarras, de la transformation ou de la démolition d'appartement ou de maison familiale ne sont pas pris en charge. Ces déchets doivent être éliminés par une entreprise privée au moyen d'une benne.
- Les encombrants des entreprises industrielles ou artisanales ne sont pas pris en charge.
- L'Ecopoint n'est pas un endroit de dépôt pour les encombrants.

### Déchets verts (compostables)

- Ils doivent être déposés dans des **conteneurs agréés (végébox) uniquement**.
- Les branchages peuvent être rassemblés en fagots de max 1.2 m de long et de 30 cm de diamètre.
- Dates des collectes 2024 : les vendredis 05.04, 19.04, 03.05, 17.05, 31.05, 14.06, 28.06, 12.07, 09.08, 23.08, 06.09, 20.09, 04.10, 18.10, 15.11

### Récolte du papier

- 2x par année, effectuée par l'école primaire de Renan, les 30.04 et 05.11.2024

### Déchets inertes et restes de peinture

- 2x par année, à la gare de 8h à 10h, les samedis 27.4 et 28.9.2024.

### Déchets urbains incinérables – uniquement pour les propriétaires de conteneurs

- Le lundi dès 7h00, attention lors de lundis fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne, ...) le ramassage aura lieu le mardi matin.

## Déchets urbains incinérables - Moloks

- Ces déchets sont à **mettre impérativement dans les sacs taxés gris puis dans les moloks**.
- Les cartons propres doivent **être obligatoirement déposés dans la benne dédiée à l'ecopoint** et non dans les moloks.